Nations Unies ESCAP/CE/2019/L.2

Conseil économique et social

Distr. limitée
10 octobre 2019

Français
Original : anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
Comité de l'énergie

Deuxième session
Bangkok, 9-11 octobre 2019
Point 7 de l'ordre du jour
Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa deuxième session

Projet de rapport

I. Questions appelant des décisions de la Commission ou portées à son attention

1. Les recommandations ci-après du Comité de l'énergie sont portées à l'attention de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) pour examen et éventuelle suite à donner :

Recommandation 1

Le Comité recommande que le secrétariat établisse un document analytique sur la sécurité énergétique internationale en vue de la troisième session du Comité de l'énergie en 2021.

Recommandation 2

Le Comité se félicite des travaux du Groupe d'experts sur la connectivité énergétique et du projet de feuille de route régionale sur la connectivité des réseaux électriques et la promotion de la connectivité électrique transfrontière à l'appui du développement durable (ESCAP/CE/2019/3) et invite les États membres à soumettre, avant le 1er décembre 2019, leurs observations concernant le projet de feuille de route. Le Comité recommande également que le Groupe d'experts sur la connectivité énergétique examine les observations qui auront été faites, le cas échéant, sur le projet de feuille de route et le finalise en vue de son examen par la Commission à sa soixante-seizième session.

Recommandation 3

Le Comité recommande que le secrétariat poursuive ses travaux pour déterminer le rôle du gaz naturel dans la réalisation de l'objectif de développement durable n° 7.

Recommandation 4

Le Comité prie instamment le secrétariat de mener des activités de renforcement des capacités, de formation et de sensibilisation pour aider les États membres à évaluer la sécurité et la résilience du secteur de l'énergie face aux catastrophes naturelles, et pour faciliter la compréhension du « trilemme » énergétique dans le contexte de la région Asie-Pacifique.

Merci de recycler

II. Compte rendu des travaux

A. Bilan des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'objectif de développement durable n° 7 en Asie et dans le Pacifique

(Point 2 de l'ordre du jour)

2. Le Comité était saisi de la note du secrétariat sur le bilan des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'objectif de développement durable n° 7 en Asie et dans le Pacifique (ESCAP/CE/2019/1).

3. Une table ronde de haut niveau sur les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif de développement durable n° 7 dans la région Asie-Pacifique a été organisée. Ont participé à la table ronde : M. Mohammad Hossain, Directeur général, Power Cell, Power Division, Ministère de l'électricité, de l'énergie et des ressources minérales (Bangladesh) ; M. Dilip Sadaula, Secrétaire adjoint au Ministère de l'énergie, des ressources en eau et de l'irrigation (Népal) ; M^me^ Dana Kenney, Chief of party, Clean Power Asia, Agence des États-Unis pour le développement international ; M. Jürgen Keinhorst, Président du Comité de l'énergie renouvelable de la Commission économique pour l'Europe et M. Solomone Fifita, Directeur du Centre du Pacifique pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique au Secrétariat général de la Communauté du Pacifique. La table ronde a été animée par M. Yongping Zhai, Chef du Groupe du secteur de l'énergie au Département du développement durable et des changements climatiques de la Banque asiatique de développement.

4. Les participantes et participants à la table ronde ont examiné les principaux défis à relever pour atteindre les cibles liées à l'objectif de développement durable n° 7, ainsi que de plusieurs recommandations sur la manière d'y parvenir. Ces recommandations étaient notamment de donner accès à l'énergie aux habitants des zones géographiquement inaccessibles, de combler les lacunes en matière d'investissement et de réduire les risques associés à certains projets, ainsi que d'améliorer l'infrastructure bancaire existante afin de faciliter les investissements futurs dans la région. Les participantes et participants à la table ronde ont souligné qu'il fallait renforcer les mécanismes de soutien au commerce, améliorer l'intérêt des projets pour les banques en gérant les risques associés aux projets et examiner les possibilités offertes par les énergies renouvelables en réaffectant les subventions énergétiques. Les participantes et participants ont indiqué en conclusion qu'il importait d'appuyer les nouvelles technologies et les forces du marché propices à ces technologies, ainsi que d'établir des normes communes pour faciliter l'apprentissage et la coopération entre les membres.

5. Les représentantes et représentants des membres et des membres associés de la Commission ci-après ont fait des déclarations : Azerbaïdjan ; Chine ; Fédération de Russie ; Japon ; Kazakhstan ; Mongolie ; Népal ; Pakistan ; République de Corée et Tuvalu.

6. Des représentant(e)s de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables ont également fait des déclarations.

7. Les représentantes et représentants ont réaffirmé leur volonté d'atteindre l'objectif de développement durable n° 7 et ont fait état de diverses stratégies visant à réaliser la transition énergétique, notamment par l'adoption de lois, l'augmentation de la part des énergies renouvelables, l'amélioration de l'infrastructure énergétique, le renforcement de la coopération régionale et des négociations diplomatiques sur l'énergie pour réduire les obstacles au commerce et accroître la connectivité, la création d'un environnement

favorable aux investissements, ainsi que l'appui aux nouvelles technologies et la collaboration avec la société civile.

8. Le (la) représentant(e) de la République de Corée a invité les membres du Comité à assister à la Conférence internationale sur les énergies renouvelables, qui se tiendra à Séoul, du 23 au 25 octobre 2019.

9. Un(e) représentant(e) d'une organisation intergouvernementale a noté que la transition énergétique devait être accélérée. Les partenariats public-privé, l'accroissement des investissements et la coopération régionale étaient essentiels pour stimuler l'essor des énergies renouvelables et pouvaient avoir des externalités positives, notamment en matière d'accroissement du produit intérieur brut, d'égalité des sexes, de création d'emplois et d'amélioration de la qualité de vie.

B. Suite donnée aux résultats du deuxième Forum Asie-Pacifique de l'énergie

(Point 3 de l'ordre du jour)

Feuilles de route nationales pour la mise en œuvre de l'objectif de développement durable n° 7

(Point 3 a) de l'ordre du jour)

10. Le Comité était saisi de la note du secrétariat intitulée « Appuyer la prise de décision afin d'accélérer la mise en œuvre de l'objectif de développement durable n° 7 grâce à l'élaboration de feuilles de route nationales » (ESCAP/CE/2019/2).

11. Les représentantes et représentants des membres et des membres associés ci-après ont fait des déclarations : Bangladesh ; Fédération de Russie ; Pakistan et Singapour.

12. Les représentantes et représentants de la Communauté du Pacifique ont également fait des déclarations.

13. Les représentantes et représentants ont réaffirmé leur volonté d'exploiter des énergies propres, d'un coût abordable, fiables et écologiquement durables. Un(e) représentant(e) a souligné le rôle des marchés compétitifs et de la participation active du secteur privé pour stimuler l'innovation, le développement technologique et le progrès du capital humain. Les représentantes et représentants ont également évoqué les initiatives en cours et les actions entreprises pour renforcer la coopération énergétique dans toute la région. Un(e) représentant(e) a noté les progrès accomplis dans l'efficience énergétique et les programmes prometteurs en cours de réalisation pour atteindre les cibles de l'objectif de développement durable n° 7. Les mini-réseaux d'énergie solaire et les dispositifs solaires pour les habitations ont été mentionnés par un(e) représentant(e) comme moyens de faciliter l'accès à l'électricité dans les régions qui ne sont pas raccordées au réseau.

14. Le (la) représentant(e) de Singapour a invité les membres du Comité à la Semaine internationale de l'énergie, qui se tiendra à Singapour du 29 octobre au 1er novembre 2019, afin de poursuivre les échanges de savoir et la coopération.

15. Un(e) représentant(e) d'une organisation intergouvernementale a prié le secrétariat d'envisager d'inclure un pays du Pacifique dans la phase pilote du projet de mise en œuvre des feuilles de route pour l'objectif de développement durable n° 7. Il (elle) a recommandé qu'à cette fin, le

secrétariat choisisse un pays du Pacifique participant au projet portant sur des politiques éprouvées d'utilisation durable des ressources énergétiques en Asie et dans le Pacifique.

16. Un(e) représentant(e) a déclaré que la coopération entre les pays et le secrétariat était une nécessité, notant les différences entre les pays sur les plans économique et géographique. Le problème de la sécurité énergétique ne se limitait pas à la diversification des ressources et à la protection des infrastructures énergétiques mais englobait également la stabilité de l'approvisionnement en ressources. Il (elle) a mentionné certains éléments de sécurité énergétique comme le respect des intérêts et le partage équitable des risques entre les producteurs et les consommateurs de charbon, de pétrole et de gaz. Il (elle) a souligné l'importance de la recherche sur la sécurité énergétique. Il (elle) a également déclaré que l'étude intitulée « Pathways to Sustainable Energy: Exploring Alternative Outcomes », préparée par la Commission économique pour l'Europe, pouvait être considérée comme un exemple d'analyse de divers scénarios de transition énergétique.

Feuille de route régionale sur la connectivité énergétique
(Point 3 b) de l'ordre du jour)

17. Le Comité était saisi de la note du secrétariat intitulée « Projet de feuille de route régionale sur la connectivité des réseaux électriques : promouvoir la connectivité électrique transfrontière à l'appui du développement durable » (ESCAP/CE/2019/3).

18. Une table ronde a été organisée sur la connectivité énergétique régionale en Asie et dans le Pacifique. Ont participé à la table ronde : M. Fengquan An, Directeur général adjoint au Département de la coopération internationale de l'Administration nationale de l'énergie (Chine) ; M. Sabar Hashim, Expert à la Division de l'énergie du Ministère des affaires économiques (Malaisie) ; M. Emil Kaikiev, membre du Conseil de l'énergie et de l'infrastructure à la Commission économique eurasienne ; M. Prasoon Agarwal, Fonctionnaire régional des programmes pour l'Asie à l'Agence internationale pour les énergies renouvelables ; et M. Nuki Agya Utama, Directeur exécutif du Centre pour l'énergie de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). La table ronde a été animée par M^{me} Magalita Arabidze, Cheffe adjointe du Département de la politique énergétique du Ministère de l'économie et du développement durable (Géorgie).

19. Le Comité a noté que la coopération régionale était le mécanisme le plus efficace pour améliorer les systèmes énergétiques et pour étendre l'utilisation des ressources d'énergie renouvelable. La table ronde a mis en évidence les avantages de la coopération régionale pour la connectivité énergétique, parmi lesquels le renforcement du développement économique, l'amélioration de la sécurité énergétique régionale par l'expansion des zones d'équilibre entre les réseaux électriques, l'élargissement des possibilités d'accès à des services énergétiques modernes à un coût abordable et une collaboration plus active avec le secteur privé.

20. Le Comité a pris note des recommandations issues de la table ronde sur le projet de feuille de route. Celles-ci préconisaient notamment le recours aux meilleures pratiques provenant d'autres régions, la prise en compte des complexités liées au développement des marchés communs et de la connectivité, le renforcement de la confiance mutuelle et de la volonté politique entre les pays et la poursuite des travaux du Groupe d'experts sur la connectivité énergétique sur le projet de feuille de route.

21. Les représentantes et représentants des membres et des membres associés ci-après ont fait des déclarations : Azerbaïdjan ; Cambodge ; Chine ; Fédération de Russie ; Indonésie ; Iran (République islamique d') ; Japon ; Pakistan et République de Corée.

22. Les représentantes et représentants ont exprimé leur gratitude au secrétariat pour avoir créé les conditions favorables à une collaboration intersectorielle dans le domaine de la connectivité énergétique. Le Comité a noté l'importance de la réalisation de l'objectif de développement durable n° 7 et des diverses stratégies de transition énergétique qui consistaient notamment à équilibrer le développement de l'infrastructure énergétique, à encourager la participation du secteur privé, à créer un environnement propice aux investissements, à introduire des réformes de marché et à améliorer la cybersécurité.

23. Le Comité s'est déclaré disposé à améliorer la connectivité régionale. Il a souligné que cette démarche avait de bonnes chances de produire des résultats compte tenu de la possibilité que certains pays de la région aient un excédent d'électricité. Il a pris note des liens bilatéraux et multilatéraux transfrontières qui existent déjà dans la région.

24. Le Comité a insisté sur l'importance du projet de feuille de route, mais il a noté qu'il s'agissait d'un document consultatif. L'importance de l'appui fourni par le secrétariat a été soulignée, mais il a été noté que la coopération devrait être guidée par les gouvernements de chaque pays. Un(e) représentant(e) a déclaré qu'il faudrait définir clairement le rôle que jouent les autres organisations internationales et organes intergouvernementaux recensés dans le projet de feuille de route. Le Comité s'est dit préoccupé par le calendrier établi pour les stratégies dans le projet de feuille de route et des représentant(e)s ont suggéré de le supprimer. Il a été proposé d'inclure dans le projet de feuille de route une analyse plus complète de la situation économique de la région, mettant notamment l'accent sur les prix et les conséquences économiques. À cet égard, il faudrait veiller à ce que les différents termes utilisés pour l'interconnexion des réseaux électriques soient plus clairs dans le projet de feuille de route, ceci afin d'éviter tout malentendu.

25. Le Comité a souligné les défis à relever pour parvenir à une coopération multilatérale en matière de connectivité des réseaux électriques, notamment le manque de confiance politique, les politiques et normes différentes qui s'appliquent dans chaque pays et la question de l'allocation des ressources.

26. Il a été noté que les instances gouvernementales compétentes continuaient d'examiner les commentaires portant sur le projet de feuille de route et que de nouvelles observations seraient communiquées ultérieurement.

27. Le (la) représentant(e) de la République de Corée a informé le Comité qu'un forum sur les activités prévues concernant l'interconnexion des réseaux électriques en Asie du Nord-Est devait se tenir le 24 octobre 2019 en partenariat avec le secrétariat.

C. Point sur les travaux du Comité et examen de l'orientation future du sous-programme

(Point 4 de l'ordre du jour)

28. Le Comité était saisi du document d'information relatif à l'examen des travaux du Comité (ESCAP/CE/2019/INF/1). Le secrétariat a fait une présentation.

D. Examen des projets de résolution, recommandation et décision à soumettre à la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique à sa soixante-seizième session

(Point 5 de l'ordre du jour)

29. Aucun projet de résolution n'a été proposé à la Commission pour examen.

E. Questions diverses

(Point 6 de l'ordre du jour)

30. Les représentantes et représentants des membres et des membres associés suivants ont fait des déclarations : Fédération de Russie ; Malaisie ; Népal et Tuvalu.

31. Le (la) représentant(e) de la Communauté du Pacifique a fait une déclaration.

32. Un(e) représentant(e) a souligné l'importance des débats qui se sont tenus lors du dixième Forum international sur l'énergie au service du développement durable, notamment sur les questions relatives au gaz naturel.

33. Il a été souligné qu'une évaluation globale des effets de l'expansion des systèmes d'énergies renouvelables était nécessaire pour prendre des décisions politiques en connaissance de cause. Il a également été recommandé que le secrétariat continue de favoriser la coopération intergouvernementale aux fins de la mise en commun des données d'expérience et des meilleures pratiques.

34. Le secrétariat a été invité par la Communauté du Pacifique à participer à une consultation sur un projet de feuille de route pour la sécurité énergétique dans le Pacifique (2020-2030) lors d'un atelier régional qui se tiendrait en avril 2020. Cette feuille de route viendrait étayer les plans d'action nationaux Asie-Pacifique sur l'objectif de développement durable n° 7 que le secrétariat met au point en collaboration avec les États membres. Le projet du secrétariat relatif aux politiques fondées sur des données factuelles pour l'utilisation durable des ressources énergétiques en Asie et dans le Pacifique a donné lieu à un document commun, établi par le secrétariat en collaboration avec la Communauté du Pacifique, qui a été approuvé à la quatrième Réunion des ministres de l'énergie et des transports de la région du Pacifique, tenue en 2019. L'intérêt de ce projet et d'une évaluation approfondie des incidences sociales et environnementales des énergies renouvelables a été encore souligné.

F. Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa deuxième session

(Point 7 de l'ordre du jour)

35. Le Comité a adopté le présent rapport le 11 octobre 2019.

III. Organisation

A. Ouverture, durée et organisation de la session

36. Le Comité a tenu sa deuxième session à Bangkok du 9 au 11 octobre 2019. La session a été ouverte par la Secrétaire exécutive de la CESAP, par M. Sarawut Kaewtathip, Secrétaire permanent adjoint du Ministère thaïlandais de l'énergie, et par M. Fengquan An, Directeur général adjoint du Département de la coopération internationale de l'Administration nationale chinoise de l'énergie et Vice-Président de la première session du Comité de l'énergie.

B. Participation

37. Les représentantes et représentants des membres et des membres associés de la CESAP ci-après ont participé à la session du Comité : Azerbaïdjan ; Bangladesh ; Bhoutan ; Cambodge ; Chine ; Fédération de Russie ; Fidji ; Géorgie ; Îles Marshall ; Inde ; Indonésie ; Iran (République islamique d') ; Japon ; Kazakhstan ; Malaisie ; Maldives ; Mongolie ; Nauru ; Népal ; Ouzbékistan ; Pakistan ; Papouasie-Nouvelle-Guinée ; Philippines ; République de Corée ; République démocratique populaire lao ; République populaire démocratique de Corée ; Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ; Samoa ; Singapour ; Sri Lanka ; Tadjikistan ; Thaïlande ; Timor-Leste ; Tonga ; Turkménistan ; Turquie ; Tuvalu ; Vanuatu et Viet Nam.

38. L'Allemagne était également représentée.

39. Les représentantes et représentants des bureaux ci-après du Secrétariat de l'ONU y ont également assisté : Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale et Commission économique pour l'Europe.

40. Un(e) représentant(e) de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel y a également assisté.

41. Les organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées : Agence internationale pour les énergies renouvelables ; Alliance internationale pour l'énergie solaire ; Banque asiatique de développement ; Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures ; Centre de l'ASEAN pour l'énergie ; Commission économique eurasienne et Communauté du Pacifique.

42. Les organisations non gouvernementales, organisations de la société civile et autres organismes ci-après étaient représentés : Clean Power Asia, Agence des États-Unis pour le développement international ; Global Energy Interconnection Development and Cooperation Organization et Institut de recherche économique pour l'Asie du Nord-Est.

C. Élection du Bureau

43. Le Comité a élu le Bureau suivant :

Président :	M. Mohammad Hossain (Bangladesh)
Vice-Présidents :	Fengquan An (Chine)
	M. Talyat Aliev (Fédération de Russie)
	M. Sarawut Kaewtathip (Thaïlande)
	M. Avafoa Irata (Tuvalu)

D. Ordre du jour

44. Le Comité a adopté l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la session :
   a) Allocutions d'ouverture ;
   b) Élection du Bureau ;
   c) Adoption de l'ordre du jour.
2. Bilan des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'objectif de développement durable n° 7 en Asie et dans le Pacifique.

3. Suite donnée aux résultats du deuxième Forum Asie-Pacifique de l'énergie :

   a) Feuilles de route nationales pour la mise en œuvre de l'objectif de développement durable n° 7 ;

   b) Feuille de route régionale sur la connectivité énergétique.

4. Point sur les travaux du Comité et examen de l'orientation future du sous-programme.

5. Examen des projets de résolution, recommandation et décision à soumettre à la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique à sa soixante-seizième session.

6. Questions diverses.

7. Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa deuxième session.

E. Manifestations parallèles

45. Les séminaires, manifestations parallèles et spéciales ci-après se sont tenus en même temps que la session du Comité :

a) Les 7 et 8 octobre 2019 : dixième Forum international sur l'énergie au service du développement durable sur le thème « Traduire les cibles en actions », organisé en collaboration avec les commissions régionales ;

b) Le 11 octobre 2019 : concertation entre représentants d'instances publiques et représentants d'entreprises sur le thème de la transition énergétique.

Annexe

Liste des documents

Cote du document	*Titre du document*	*Point de l'ordre du jour*
Distribution générale		
ESCAP/CE/2019/1	Bilan des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'objectif de développement durable n° 7 en Asie et dans le Pacifique	2
ESCAP/CE/2019/2	Appuyer la prise de décision afin d'accélérer la mise en œuvre de l'objectif de développement durable n° 7 grâce à l'élaboration de feuilles de route nationales	3 a)
ESCAP/CE/2019/3	Projet de feuille de route régionale sur la connectivité des réseaux électriques : promouvoir la connectivité électrique transfrontière à l'appui du développement durable	3 b)
Distribution limitée		
ESCAP/CE2019/L.1	Ordre du jour provisoire annoté	1 c)
ESCAP/CE/2019/L.2	Projet de rapport	7
Document d'information (en anglais seulement)		
ESCAP/CE/2019/INF/1	Review of the work of the Committee	4
Informations disponibles en ligne (en anglais seulement)		
www.unescap.org/intergovernmental-meetings/committee-energy-second-session	Information for participants	
www.unescap.org/intergovernmental-meetings/committee-energy-second-session	List of participants	
www.unescap.org/intergovernmental-meetings/committee-energy-second-session	Tentative programme	